

## L'Etat prévoit le mercredi matin d'école seulement dès 8 ans

Paru le Vendredi 27 Août 2010 - RACHAD ARMANIOS

### **PRIMAIRE - Face à la fronde contre l'introduction du mercredi matin en primaire, Charles Beer envisage d'en exempter les plus petits.**

Le chef de l'Instruction publique (DIP) Charles Beer prévoit de n'introduire le mercredi matin à l'école primaire qu'à partir de la division moyenne, soit pour les élèves de 8 à 12 ans (3P à 6P). Pour les plus petits (4-8 ans, 1E à 2P), un dispositif dit «d'école ouverte» permettrait de garantir un accueil scolaire sur une base volontaire. Il s'agirait d'activités sportives, culturelles ou d'appui pour élèves en difficultés, mais pas du programme scolaire afin de ne pas créer de décalage entre élèves. Face à la fronde ce printemps des parents et surtout des enseignants contre l'introduction du mercredi matin, cette solution de compromis n'est pas une surprise. Le conseiller d'Etat dit avoir pris l'été pour tirer les conséquences de la vaste consultation qui a confirmé l'impopularité du projet élaboré par la Commission HarmoS et horaire scolaire. Celui-ci ne faisait pas d'exception pour les plus petits.

Le magistrat socialiste a fait cette annonce hier, lors de la conférence de presse de rentrée (cf. ci-dessous). Le Conseil d'Etat doit encore plancher sur le projet de loi qui sera déposé pour la session parlementaire d'octobre, a-t-il précisé. La réforme est donc susceptible de faire l'objet d'un référendum.

### **Décalage avec HarmoS**

Pour respecter les droits populaires et le travail parlementaire, elle ne pourra pas, le cas échéant, entrer en vigueur avant 2013. Soit deux ans après la date prévue initialement. Car l'harmonisation scolaire (HarmoS) sera appliquée dès la rentrée 2011, avec un programme plus ambitieux, dicté par le Plan d'étude romand. C'est l'une des raisons pour laquelle il est indispensable d'ajouter quatre périodes, a encore martelé le magistrat.

Le retard sera-t-il supportable? L'introduction de l'anglais était de toute façon prévue pour 2013 seulement, répond-il. Quant aux heures de math et de français supplémentaires, comment seront-elles absorbées? Frédéric Wittwer, le Monsieur HarmoS du DIP, se veut rassurant: jusqu'en 2013, peu d'élèves sont concernés, puisque le Plan d'étude romand ne sera pas introduit d'un bloc, mais progressivement, en commençant par les premiers degrés de chaque division.

### **Un enjeu sociologique**

Présidente du Groupement genevois des associations de parents d'élèves, Sandra Capeder se dit a priori satisfaite du «bon compromis» auquel a abouti Charles Beer. Pour cause: «Nous avons demandé que la division élémentaire soit préservée. Et le projet d'école ouverte répond aux problèmes de garde de beaucoup de parents.» A ce propos, elle souligne une fracture sociologique dans le refus du mercredi matin. Il provient d'abord de parents de classes moyenne ou haute qui peuvent s'offrir une matinée de congé et des cours pour leurs enfants, et moins des plus modestes dont la progéniture est livrée à elle-même. «C'est un problème de société et il ne faut pas satisfaire seulement les plus aisés qui pensent à leur bien-être.»

### **Pour le syndicat, les moyens sont essentiels**

Côté enseignants, le nouveau président de leur association professionnelle (la Société pédagogique genevoise), Laurent Vité, réserve son appréciation puisque, contrairement à Mme Capeder, il n'était pas au courant de ce nouveau développement. «On verra si nos membres acceptent un compromis, mais l'assemblée des délégués a d'ores et déjà décidé que si le Conseil d'Etat passait en force, on irait au référendum.» Ce qu'il ne souhaite pas: «Je ne cherche pas la guerre», dit-il à titre personnel.

A ce stade, le président du syndicat répète que «l'harmonisation scolaire n'oblige pas à rallonger l'horaire». Surtout, l'essentiel selon lui, ce sont les moyens qui seront mis en oeuvre pour la réforme. Or, les estimations des besoins en postes – mais elles ne sont pas actualisées – passent, entre le DIP et le syndicat, du simple au triple... Relayant l'inquiétude de la base, la SPG déplore aussi le «silence radio» sur la future organisation du travail: «Quelles branches seront déléguées à des non-généralistes? Les enseignants bénéficieront-ils encore d'une matinée entière de libre?»

---

## Une année de transition

Le Courrier – Rachad ARMANIOS – vendredi 27 août 2010

Lundi, 71 140 élèves (de l'élémentaire au post-obligatoire) s'assièrent sur les bancs d'école à Genève, dernier canton romand à effectuer la rentrée des classes. Les effectifs sont en hausse (+0,7%), en particulier au postobligatoire où des enseignants ont pu être engagés avec l'aval de la commission des finances du Grand Conseil. C'est le début d'une année de transition et de consolidation avant d'importants changements liés à l'harmonisation scolaire dès la rentrée suivante.

### Petite enfance et primaire

Conséquence du concordat HarmoS, quelque 200 enfants patienteront encore une année avant d'entrer en première infantine. Car seuls les élèves ayant 4 ans révolus au 31 septembre peuvent commencer l'école, contre le 31 octobre l'an passé. Le canton a-t-il pris des dispositions pour aider les communes et les crèches qui, en plus du manque de places chronique, doivent supporter ce report d'effectif? «Le défi est grand. Je rends hommage aux communes et aux partenaires», répond Charles Beer...

Les élèves de 6P, pour leur part, seront soumis à des normes de passage plus élevées en français et en math, en vue du démarrage en 2011 du Cycle d'orientation plus sélectif plébiscité par les Genevois.

Enfin, des efforts ont été consentis pour aider les enfants promus par dérogation, notamment par des mesures d'accompagnement hors temps scolaire – une nouveauté. Quant au taux d'encadrement, il respecte le ratio d'un enseignant pour 17 élèves.

### Pénurie d'enseignants

Peu de changement pour les élèves du Cycle cette année. En revanche, les enseignants seront formés en vue de la nouvelle grille horaire prévue pour 2011. Celle-ci ne verra pas les heures de sciences humaines diminuer, a insisté Charles Beer.

Malgré des annonces dans la presse étrangère, la pénurie d'enseignants en sciences, en allemand, en latin ou en gym, met Genève à la peine, surtout le Cycle. Cent cinquante nouveaux enseignants y ont tout de même été engagés et tous ont le niveau de formation requis, se réjouit le magistrat. Mais la vague de départs à la retraite continuera ces prochaines années.

Le socialiste n'exclut pas à l'avenir d'engager des enseignants jusqu'à 67 ans, sur une base volontaire comme le permet une nouvelle loi. A noter que ce mouvement balaie aussi les directions générales du primaire, du Cycle et du postobligatoire puisque leurs «big boss» respectifs s'en vont ou s'en iront d'ici une année. Ceci, alors que la mise sur pied d'une direction générale unique, promise depuis des lustres, pourrait avoir lieu d'ici un ou deux ans.

### Postobligatoire

Au postobligatoire, suivant une réforme fédérale, l'école de commerce devient dès cette année une «école de métiers», articulant la théorie et la pratique. Une demi-journée de pratique professionnelle sera ajoutée en première année.

Enfin, une bonne nouvelle du côté des apprentis, se réjouit Charles Beer, puisque le nombre de places d'apprentissage augmente de 2,5% et les contrats signés de 3,5%. RA